

Erie St. Clair
Community Care Access Centre



Centre d'accès aux soins communautaires
d'Érié St-Clair

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS ET ÉTATS FINANCIERS 2008 - 2009

DU 1^{ER} AVRIL 2008 AU 31 MARS 2009

PRÉSENTÉ PAR:
BETTY KUCHTA, DIRECTRICE GÉNÉRALE
ROSE SCOTT, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SIÈGE SOCIAL
712, RUE RICHMOND, C.P. 306
CHATHAM (ONTARIO) N7M 5K4
TÉLÉPHONE: 519 436 2222
SANS FRAIS: 1 888 447 4468
TÉLÉCOPIEUR: 519 351-5842
SITE WEB: WWW.ESC.CCAC-ONT.CA

HEAD OFFICE
712 RICHMOND STREET, Box 306
CHATHAM, ON N7M 5K4
TELEPHONE: 519 436 2222
TOLL FREE: 1 888 447 4468
FACSIMILE: 519 351 5842
WEB SITE: WWW.ESC.CCAC-ONT.CA

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES D'ÉRIÉ ST-CLAIR

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2009

LE 31 MARS 2009

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	1
État des résultats d'exploitation	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes relatives aux états financiers	5 – 11

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Mesdames, Messieurs les membres du
Centre d'accès aux soins communautaires d'Érié St-Clair,

Nous avons vérifié le bilan du Centre d'accès aux soins communautaires d'Érié St-Clair, en date du 31 mars 2009, ainsi que les résultats d'exploitation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice qui s'est alors terminé. La responsabilité quant à ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, selon notre vérification.

Nous avons mené notre vérification selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Selon ces normes, nous devons planifier et effectuer une vérification pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitude significative. Une vérification comprend l'examen, par sondages, des preuves qui appuient les montants et les divulgations figurant dans les états financiers. Une vérification comprend aussi l'évaluation des principes comptables utilisés et les estimations significatives faites par la direction, ainsi que l'évaluation de l'ensemble de la présentation des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent équitablement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009 ainsi que les résultats de ses activités et les changements quant à sa situation financière pour l'exercice s'étant alors écoulé, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.



Le 20 mai 2009

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES D'ÉRIÉ ST-CLAIR
(Constitué en personne morale sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario)

BILAN

ACTIF	AU 31 MARS 2009	
	2009	2008
ÉLÉMENTS D'ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et banque (note 2)	5 738 873 \$	7 508 489 \$
Comptes clients divers	703 296	593 164
Dépenses payées à l'avance	521 173	441 911
	6 963 342	8 543 564
IMMOBILISATIONS (note 3)	1 399 623	1 511 400
	8 362 965 \$	10 054 964 \$
ÉLÉMENTS DE PASSIF ET DE L'ACTIF NET		
	2009	2008
À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 450 394 \$	7 866 552 \$
Dette envers la province de l'Ontario	1 539 112	1 340 803
Revenu reporté (note 4)	150 844	130 660
	10 140 350	9 338 015
CONTRIBUTIONS POUR DÉPENSES EN CAPITAL REPORTÉES (note 5)	1 399 623	1 511 400
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 6)	969 200	902 100
ACTIF NET		
Non affecté (note 7)	(4 146 208)	(1 696 551)
	8 362 965 \$	10 054 964 \$
ÉLÉMENTS DE PASSIF ÉVENTUEL (note 10)		

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 ADMINISTRATEUR
 ADMINISTRATEUR

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES D'ÉRIÉ ST-CLAIR

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

POUR L'EXERCICE S'ÉTANT TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
REVENUS		
Subvention provinciale du MSSLD	96 467 373 \$	91 046 602 \$
Subvention provinciale du MSSLD : financement non renouvelable	1 661 672	2 405 031
Recouvrement des recettes externes : matériel d'entretien	1 351 505	281 009
Intérêt bancaire	161 322	380 366
Vieillir chez soi	2 237 650	-
Amortissement des apports en capital reportés	280 904	188 635
Services mis en marché non répartis	96 971	20 070
	102 257 397	94 321 713
DÉPENSES		
Programme		
Services administratifs et de soutien	8 274 042	6 915 383
Services sociaux et communautaires (soins aux patients)	95 940 396	87 530 837
Promotion et éducation en matière de santé	395 645	634 666
	104 610 083	95 080 886
Autres		
Services mis en marché non répartis	96 971	20 170
	104 707 054	95 101 056
DÉPENSES EXCÉDENTAIRES PAR RAPPORT AUX REVENUS	(2 449 657) \$	(779 343) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES D'ÉRIÉ ST-CLAIR

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE S'ÉTANT TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	Investi en immobilisations	Non affecté	Total 2009	Total 2008
DÉFICIT , début de l'exercice	-	\$ (1 696 551)	\$ (1 696 551)	\$ (917 208)
Dépenses excédentaires par rapport aux revenus	-	(2 449 657)	(2 449 657)	(779 343)
DÉFICIT , fin de l'exercice	-	\$ (4 146 208)	\$ (4 146 208)	\$ (1 696 551)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES D'ÉRIÉ ST-CLAIR

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE S'ÉTANT TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des dépenses par rapport aux revenus	(2 449 657)\$	(779 343) \$
Postes n'exigeant pas d'argent comptant		
Amortissement des immobilisations	280 904	188 635
Amortissement des apports en capital reportés	(280 904)	(188 635)
	(2 449 657)	(779 343)
Variation nette des soldes quant aux fonds de roulement non en espèces		
Comptes clients divers	(110 132)	1 828 673
Dépenses payées à l'avance	(79 262)	(367 143)
Comptes fournisseurs et charges à payer	583 842	(878 296)
Dette envers la province de l'Ontario	198 309	(1 843 213)
Revenu reporté	20 184	(1 750 849)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	(1 836 716)	(3 790 171)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	(169 127)	(1 275 664)
Contributions en capital reportées	169 127	1 275 664
Encaisse fournie par les activités d'investissement	-	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Avantages sociaux futurs	67 100	65 400
Encaisse fournie par les activités de financement	67 100	65 400
DIMINUTION DE L'ENCAISSE, durant l'exercice	(1 769 616)	(3 724 771)
ENCAISSE ET BANQUE, début de l'exercice	7 508 489	11 233 260
ENCAISSE ET BANQUE, fin de l'exercice	5 738 873\$	7 508 489 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

LE 31 MARS 2009

GÉNÉRALITÉS

L'organisme est une société sans capital-actions constituée en vertu de la *Loi de 2001 sur les sociétés d'accès aux soins communautaires*; il fournit des services de soins de longue durée et des services sociaux, dans la région d'Érié St-Clair.

L'organisme a été créé le 2 octobre 2006 pour faciliter le fusionnement des activités des centres d'accès aux soins communautaires de Windsor-Essex, Sarnia-Lambton et Chatham-Kent. Tous les éléments d'actif, les éléments de passif et l'actif net des CASC antérieurs ont été fusionnés le 1^{er} janvier 2007, date à laquelle les activités relatives à la prestation des services sociaux et des soins de longue durée ont commencé.

Le Centre d'accès aux soins communautaires d'Érié St-Clair est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, il est exempté de l'impôt sur le revenu à condition de répondre à certaines exigences.

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

(a) UTILISATION DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus, exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés quant aux éléments d'actif et aux dettes, à la date de préparation des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés quant aux rentrées de fonds et aux dépenses, durant l'exercice financier. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations des gestionnaires, à mesure que des renseignements supplémentaires seront disponibles, à l'avenir.

(b) CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme est financé surtout par la province de l'Ontario, conformément aux modalités budgétaires qu'a établies le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont imputées en tant que revenus durant l'exercice auquel elles se rapportent.

L'organisme a recours à la méthode comptable du report des contributions. Les contributions affectées sont comptabilisées comme des revenus durant l'année où les dépenses connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont comptabilisées comme des revenus si elles sont estimées de façon raisonnable et si leur perception est raisonnablement assurée.

Les revenus reportés sont des fonds qui ont été reçus durant l'exercice financier en cours et qui se rapportent à des dépenses devant être engagées durant des exercices ultérieurs. Ces dépenses concernent les coûts de transition, le programme d'équipement BTI, les frais de réinstallation ultérieurs et les coûts de fonctionnement futurs.

(c) ACTIFS IMMOBILISÉS

Les actifs immobilisés sont comptabilisés au coût et sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée, aux taux annuels suivants :

mobilier et accessoires	20 pour 100;
matériel informatique	33 pour 100.

Les améliorations locatives sont amorties de façon linéaire sur la durée restante des baux.

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2009

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES (suite)

(d) INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme utilise divers instruments financiers.

Toutes les transactions relatives aux instruments financiers sont comptabilisées selon la date de règlement. Les coûts de transaction, quant à toutes les catégories, sont portés aux dépenses lorsqu'ils sont engagés.

L'organisme classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes, selon la raison pour laquelle l'élément d'actif a été acquis. Les règles et méthodes comptables de l'organisme, dans chaque catégorie, sont les suivantes.

TITRES DE TRANSACTION

Cette catégorie comprend l'encaisse et l'argent en banque. Les titres sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur marchande, les variations de la juste valeur marchande étant comptabilisées dans l'état des résultats d'exploitation.

EMPRUNTS ET COMPTES DÉBITEURS

Il s'agit d'éléments d'actif financiers non dérivés qui découlent de la livraison d'argent comptant ou d'autres éléments d'actif, d'un prêteur à un emprunteur, en échange d'une promesse de remboursement à une ou à des dates précises ou sur demande. Ces éléments découlent surtout de l'offre de biens et de services à des clients, mais ils incorporent également d'autres genres d'éléments d'actif monétaires contractuels. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis reportés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour moins-value.

INVESTISSEMENTS À DÉTENIR JUSQU'À ÉCHÉANCE

Il s'agit d'éléments d'actif financiers non dérivés qui s'accompagnent de paiements fixes ou résolubles et d'échéances fixes que la direction de l'organisme a la ferme intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance; ils comprennent certains investissements dans des titres de créance. Ces éléments d'actif sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis reportés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour moins-value.

AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF FINANCIERS

Les autres éléments de passif financiers comprennent tous les éléments autres que ceux classés comme étant des titres de transaction et se composent des comptes créditeurs et des charges à payer. Ces éléments de passif sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis reportés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(e) CONTRIBUTIONS EN CAPITAL REPORTÉES

L'organisme inscrit ses contributions pour dépenses en capital en recourant à la méthode comptable du report. Les contributions en capital reportées sont amorties de façon linéaire sur la durée de vie utile estimée des actifs immobilisés connexes.

LE 31 MARS 2009

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES (suite)

(f) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'organisme comptabilise ses éléments de passif au titre du régime de retraite à prestations déterminées qu'il administre à mesure que les salariés fournissent les services nécessaires pour avoir droit à des prestations de retraite. L'actif de ce régime est géré par Standard Life Canada. L'organisme a adopté les politiques suivantes :

le coût des prestations de retraite gagnées par les salariés est établi par des calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la hausse des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;

aux fins du calcul du rendement prévu des éléments d'actif des régimes, ceux-ci sont évalués à la juste valeur;

l'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette supérieur à 10 pour 100 des obligations au titre des prestations ou de la juste valeur des éléments d'actif des régimes, le plus élevé de ces deux montants étant à retenir, est amorti sur la période résiduelle moyenne de services des salariés;

les écarts découlant des modifications apportées aux régimes, de la révision des hypothèses et des gains et pertes cumulés sont amortis de façon linéaire sur la période résiduelle moyenne de services des salariés.

Certains salariés sont également membres du Hospitals of Ontario Pension Plan (HOOPP), un régime contributif collectif de fin de carrière. La méthode comptable du régime à cotisations déterminées y est appliquée, car l'organisme ne dispose pas de renseignements suffisants pour appliquer les normes comptables du régime de retraite à prestations déterminées.

Outre ces régimes de pension, certains salariés, lorsqu'ils arrivent à la retraite, peuvent avoir droit à la continuation de leurs prestations médicales. L'organisme comptabilise ses éléments de passif au titre de ces prestations à mesure que les salariés fournissent les services nécessaires pour avoir droit à des prestations de retraite.

(g) DIVULGATION DE CAPITAL

L'organisme considère son capital comme étant ses éléments d'actif nets, affectés et non affectés. L'objectif de l'organisme, dans la gestion de son capital, consiste à protéger sa capacité à continuer d'offrir des services à ses clients. Le plan stratégique et les budgets annuels sont élaborés et le rendement est mesuré par rapport à ces documents, ce qui permet de veiller à ce que le capital de l'organisme se maintienne à un niveau approprié.

2. ENCAISSE ET BANQUE

Les comptes bancaires du Centre sont détenus par une banque à charte. L'intérêt se gagne au taux préférentiel, moins 1,85 pour 100.

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES D'ÉRIÉ ST-CLAIR

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2009

3. IMMOBILISATIONS

	Coûts	Amortissement cumulé	Net 2009	Net 2008
Mobilier et accessoires	847 197\$	489 743\$	357 454\$	367 086 \$
Matériel informatique	459 200	138 735	320 465	301 479
Améliorations locatives	1 186 190	464 486	721 704	842 835
	2 492 587\$	1 092 964\$	1 399 623\$	1 511 400 \$

Durant l'exercice, l'amortissement de 280 904 \$ (188 635 \$ en 2008) a été inscrit et il est compris dans les services administratifs et de soutien ainsi que dans les services sociaux et communautaires (soins aux patients), dans l'état des résultats d'exploitation.

4. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés comprennent les montants relatifs au programme d'équipement BTI.

5. CONTRIBUTIONS EN CAPITAL REPORTÉES

Les contributions en capital reportées qui ont trait aux immobilisations représentent le montant non amorti des subventions reçues quant à l'achat d'immobilisations. L'amortissement des contributions pour dépenses en capital reportées est inscrit dans les états des résultats d'exploitation.

	2009	2008
Solde, début de l'exercice	1 511 400\$	424 371 \$
Contributions supplémentaires reçues	169 127	1 275 664
moins : montants amortis quant au revenu	(280 904)	(188 635)
Solde, fin de l'exercice	1 399 623\$	1 511 400 \$

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2009

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

(a) RÉGIMES DE RETRAITE

L'organisme a en place un régime de retraite à prestations déterminées qu'il administre lui-même et que gère la Standard Life Canada; ce régime verse des prestations de retraite en fonction des années de services acquises avant le 1^{er} janvier 1999, pour certains salariés syndiqués, et avant le 1^{er} janvier 2002 pour certains salariés non syndiqués. Après ces dates, certains salariés de ces groupes respectifs sont devenus membres du HOOPP, un régime contributif collectif de fin de carrière.

La société utilise des rapports actuariels préparés par des actuaires indépendants aux fins du financement et de la comptabilité. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins du financement date du 31 décembre 2007, la prochaine évaluation exigée étant celle du 31 décembre 2010.

Les principales hypothèses actuarielles citées ci-après ont été utilisées pour déterminer la charge de retraite et les engagements contractés au titre du régime :

	2009	2008
Taux de rendement de l'actif des régimes prévu à long terme (%)	7,00	7,00
Taux d'actualisation (%) quant à l'engagement du régime de retraite	5,50	5,25
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,50	3,50
Taux d'actualisation (%) des coûts des avantages sociaux	5,50	5,50

Renseignements sur le régime de prestations de retraite déterminées de l'organisme :

	2009	2008
ENGAGEMENT DU RÉGIME DE RETRAITE		
Engagement du régime de retraite, début de l'exercice	1 611 300 \$	1 697 100 \$
Intérêts débiteurs	79 700	87 300
Prestations versées	(418 400)	(67 400)
Gains actuariels (pertes)	(331 100)	(105 700)
Engagement du régime de retraite, fin de l'exercice	941 500 \$	1 611 300 \$
ACTIF DU RÉGIME		
Juste valeur de l'actif du régime, début de l'exercice	1 710 000 \$	1 681 300 \$
Rendement réel de l'actif du régime	(226 400)	16 200
Cotisations de l'employeur	13 300	79 900
Prestations versées	(418 400)	(67 400)
Juste valeur de l'actif du régime, fin de l'exercice	1 078 500 \$	1 710 000 \$
STATUT DU RÉGIME PAR CAPITALISATION : EXCÉDENT		
Gains actuariels nets non amortis	174 400 \$	174 000 \$
Augmentation (diminution) de la provision pour moins-valeur	(137 000)	(98 700)
Statut du régime par capitalisation : excédent (déficit)	137 000	98 700
	174 400 \$	174 000 \$

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES D'ÉRIÉ ST-CLAIR

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2009

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les charges de l'organisme, au titre des prestations déterminées se rapportant au régime de la Standard Life qui ont été comptabilisées pendant l'exercice, sont présentées ci-après :

	2009	2008
Intérêts débiteurs	79 700\$	87 300 \$
Rendement réel de l'actif du régime	226 400	(16 200)
Augmentation (diminution) de la provision pour moins-value	38 300	98 700
Pertes actuarielles (gains actuariels)	331 100	105 700
Éléments des charges au titre des prestations déterminées du régime avant ajustements	675 500	275 500
Ajustements pour comptabiliser la nature à long terme des charges au titre des avantages sociaux futurs :		
Écart entre le rendement escompté et le rendement réel de l'actif du régime durant l'exercice	(331 900)	(101 900)
Écart entre le gain actuariel (perte) comptabilisé pendant l'exercice et le gain actuariel (perte) réel quant à l'engagement du régime de retraite durant l'exercice	(330 700)	(104 300)
Revenus du régime à prestations déterminées	12 900\$	69 300

Les cotisations au régime HOOPP pendant l'exercice représentaient au total 1 873 161 \$ (1 685 911 \$ pour 2008).

(b) AUTRES AVANTAGES SOCIAUX

L'organisme prévoit également la continuation des prestations médicales pour ses salariés au moment de la retraite. Les renseignements sur le régime de retraite sont les suivants.

	2009	2008
ENGAGEMENT DU RÉGIME DE RETRAITE		
Solde, début de l'exercice	878 800\$	929 900 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	65 700	57 200
Intérêts débiteurs	46 300	48 600
Prestations versées	(34 500)	(30 800)
Cotisations de l'employeur	-	1 000
Amortissement des prestations au titre des services rendus au cours d'exercices précédents	-	(127 100)
Solde, fin de l'exercice	956 300	878 800
Pertes actuarielles non amorties	187 300	197 300
Engagement contracté au titre du régime	1 143 600\$	1 076 100 \$

Le taux d'actualisation adopté pour mesurer les autres régimes de prestations de l'organisme était de 5 pour 100.

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES D'ÉRIÉ ST-CLAIR

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2009

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

	2009	2008
LE TOTAL DE L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS SE RÉPARTIT SELON LES MODALITÉS SUIVANTES :		
Régimes de retraite : actif au titre des futures prestations	(174 400)\$	(174 000) \$
Autres avantages sociaux : obligations au titre des futures prestations	1 143 600	1 076 100
Passif au titre des avantages sociaux futurs	969 200\$	902 100 \$

7. ACTIF NET NON AFFECTÉ

Le Centre d'accès aux soins communautaires d'Érié St-Clair reçoit pratiquement tout son financement du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, en vertu d'un contrat de services annuel. Le ministère paie, au dollar près, un montant à hauteur du total des dépenses admissibles engagées par l'organisme. Toute rentrée de fonds supérieure aux dépenses admissibles est censée être recouvrée par le MSSLD.

8. ENGAGEMENTS

L'organisme a des engagements concernant la location de bureaux et d'équipement aux termes de divers contrats de location-exploitation, comme suit :

2010	1 014 000 \$
2011	1 020 000 \$
2012	647 000 \$
2013	535 000 \$
2014	366 000 \$

9. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'organisme a conclu une entente selon laquelle l'institution financière offre des facilités de crédit à l'organisme, jusqu'à concurrence de 5 000 000 de dollars.

10. ÉLÉMENTS DE PASSIF ÉVENTUEL

La nature des activités de l'organisme est telle qu'il y a habituellement un litige en cours ou en vue, à n'importe quel moment. En ce qui concerne les demandes d'indemnités, au 31 mars 2009, la direction croit que l'organisme détient des défenses valables et une protection d'assurance appropriée. Au cas où des demandes d'indemnités quelconques réussiraient, la direction croit que de telles demandes n'auraient pas d'incidence réelle sur la situation financière de l'organisme.

L'organisme peut périodiquement faire l'objet de griefs. De l'avis de la direction, la résolution ultérieure de tout grief en cours n'aurait pas d'incidence réelle sur la situation financière ni sur les résultats de l'organisme.